



**GUICHET D'ECONOMIE LOCALE DU SUD BENIN  
(GEL Sud Bénin)**

# **RAPPORT DE L'EVALUATION POST INTERVENTION GEL 2019**

**Guichet d'Economie Locale du Sud Bénin (GEL Sud Bénin)**

*Enregistré sous le numéro : 3/045/PDM-C/SG/STCCD*

Bureau sis à Lokossa, Quartier SAGUE, E-mail : [gelsudbenin@gmail.com](mailto:gelsudbenin@gmail.com), Tél : 22 41 03 06

**Février 2020**

## *Table des matières*

1. INTRODUCTION.....	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs.....	4
1.3. Résultats attendus .....	4
2. METHODOLOGIE.....	4
2.1. La phase préparatoire .....	4
2.2. La phase de collecte des données.....	4
2.3. La phase de bureau .....	5
3. PROFIL DES BENEFICIAIRES DU GEL .....	5
4. RESULTAT DE L'ENQUETE.....	5
<b>4.1. Secteurs d'activité .....</b>	<b>6</b>
<b>4.2. Emplois créés .....</b>	<b>6</b>
<b>4.3. Chiffre d'Affaires et bénéfices .....</b>	<b>10</b>
<b>4.4. Utilisation du revenu .....</b>	<b>15</b>
<b>4.5. Satisfaction des bénéficiaires .....</b>	<b>16</b>
Conclusion .....	18

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte

La croissance économique rurale est un défi majeur pour les collectivités locales au Bénin. La croissance économique du pays reste insuffisante pour réduire le chômage et la pauvreté. Selon les données de l'analyse économique de l'INSAE (Institut national des Statistiques et d'Analyses économiques), 20.000 jeunes provenant des universités nationales (publiques et privées) alimentent chaque année l'effectif des demandeurs d'emplois. Les questions relatives à l'emploi et plus précisément l'emploi des jeunes constituent donc une préoccupation particulière pour tous les états du monde, car le développement de leur nation de même que le bien-être des citoyens en dépendent. L'emploi étant l'un des moyens permettant de lutter contre la pauvreté (Hull, 2009). Avec une population à majorité jeune, l'absence de grandes entreprises capables d'absorber tous les demandeurs d'emploi et un niveau de scolarisation/formation qui est inférieur à 25% (institut de statistique de l'UNESCO), promouvoir l'emploi rural revient généralement à promouvoir l'entrepreneuriat agricole. C'est le challenge que le GEL Sud Bénin a pris sur lui de relever aux côtés des autorités locales du Sud Bénin.

Le GEL Sud Bénin engagé depuis bientôt une décennie aux côtés des autorités locales et des partenaires au développement, appuie les politiques et les techniques à affiner leurs plans, démarches et outils en vue de rendre pertinentes leurs interventions dans le domaine l'entrepreneuriat rural. Le GEL accompagne la mise en œuvre du volet entrepreneurial des projets et Programmes de son partenaire Louvain Coopération dans le Mono. Aussi, il offre des services non financiers aux promoteurs d'entreprises du Bénin pour assurer la durabilité et la viabilité de leurs entreprises.

La vision du GEL Sud Bénin est « d'être à l'horizon 2020 un dispositif incontournable de promotion de l'entrepreneuriat au service du développement économique au Sud du Bénin » et a pour mission d'accompagner les entrepreneurs et porteurs de projet à l'emploi indépendant en mettant à leur portée des services adaptés à leur besoin de création, d'organisation et de gestion de la micro, petite et moyenne entreprise. Pour ce faire, le GEL Sud Bénin accompagne les porteurs de projets, individuels ou organisés, dans la création et/ou le développement de leurs AGR et/ou entreprises. Ceci implique également l'appui à la structuration et à l'insertion dans des filières économiques porteuses. A cet effet, il met à la disposition de sa cible un ensemble de services adaptés pour contribuer à l'amélioration de la sécurité économique de ses bénéficiaires à travers : le renforcement de leur esprit d'entreprise, l'augmentation du taux de la création d'entreprise, l'amélioration de la viabilité des entreprises appuyées, l'amélioration de la qualité des produits offerts, la diversité des partenariats et des sources de financements, l'augmentation du volume des affaires, la création d'emploi, l'augmentation des revenus et l'amélioration du bien-être des communautés de ses zones d'expansion.

Dans une dynamique d'auto-évaluation en vue d'apprécier son importance au sein des communautés rurales et affiner ses stratégies, méthodes et outils d'intervention, le GEL évalue chaque année ses interventions auprès de sa cible pour mesurer les effets et impacts de ses appuis-accompagnements. Les résultats de ce travail permettent d'améliorer la qualité des services fournis et au besoin de réorienter les prestations vers de nouveaux besoins identifiés.

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation Post-GEL réalisé en Février 2020.

## 1.2. Objectifs

L'objectif de la présente étude est d'évaluer les changements induits par les appuis du GEL aux entreprises accompagnées. Il s'agit de façon spécifique de :

- Centraliser les entreprises accompagnées par le GEL en 2019 par catégorie (MPE ou Coopérative) et par sexe, et par secteur d'activités ;
- Déterminer un échantillon raisonné et faire une enquête pour mesurer les performances des entreprises en termes d'emploi créés et des revenus obtenus ;
- Analyser l'utilisation des revenus et son impact sur le ménage des promoteurs ;
- Evaluer la satisfaction des clients/bénéficiaires des appuis apportés.

## 1.3. Résultats attendus

Au terme de l'activité :

- La liste complète des bénéficiaires 2019 des appuis du GEL et leur profil sont connus ;
- Le nombre et le type d'emploi créé par ces unités de production est évalué ;
- Le montant des revenus et l'utilisation qui en est fait est déterminé et apprécié ;
- Le niveau de satisfaction des bénéficiaires est connu et appréciée de façon objective.

## 2. METHODOLOGIE

Le travail s'est déroulé en trois grandes étapes :

### 2.1. La phase préparatoire

Elle a consisté à actualiser les outils nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Elle s'est déroulée de la façon suivante :

#### ✓ **Etablir la liste des entreprises à enquêter**

Il s'est agi de reconstituer le répertoire des entreprises accompagnées au cours de l'année 2019. Il ressort que le GEL a suivi en 2019 :

- 20 entrepreneurs pilotes agroécologiques
- 19 coopératives de transformation manioc en ses dérivés
- 1 Union de coopérative de transformation de manioc
- 3 mini-entreprises à l'IUT
- 189 acteurs des clubs et CANEL
- 101 entreprises accompagnées sur les collaborations ProCIVA et PADA - FA
- 10 Pools d'entreprise agricole cible de ACMA-2 dans le Zou

#### ✓ **Préparation des outils d'enquête**

Il consisté à faire une relecture du questionnaire Post Gel, d'élaborer un formulaire pour l'enquête de satisfaction et de mettre à jour le tableur Excel pour la saisie et le traitement des données provenant de la phase de terrain.

### 2.2. La phase de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée pendant 5 jours au cours du mois de Février 2019. L'équipe du GEL Sud Bénin a parcouru les communes de Bopa, Houeyogbé, Comè, Lokossa et Athiémè et a tenu les séances de travail avec les promoteurs des entreprises concernées. La plupart des

échanges se sont déroulés de façon décontractée. Les outils de gestion tenus par ces promoteurs et leurs déclarations ont permis de renseigner les questionnaires.

### 2.3. La phase de bureau

De retour au bureau, l'équipe a procédé à l'analyse, au traitement et à la compilation des données dans la base élaborée à cet effet et ont ensuite procédé à la rédaction du présent rapport.

## 3. PROFIL DES BENEFICIAIRES DU GEL

En 2019, les appuis du GEL ont atteint 1841 bénéficiaires dont les détails pour les l'ensemble des trois services qu'il offre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : situation du nombre de bénéficiaires des services de GEL

Projets/partenaires	Service 1			Service 2	Service 3
	Homme	Femme	Total	Formations	PME
ProCIVA	70	46	116	108	50
PSAE	276	288	564	564	20
UAC/IUT	260	400	660	398	3
PADA-FA	119	40	159	51	51
CANEL et clubs	151	38	189	84	
ALPHA/UCTM	27	126	153	153	20
ACMA-2 (10 PEA) accompagnés				10	10
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>938</b>	<b>1841</b>	<b>1358</b>	<b>154</b>

Au cours de l'année 2019, les appuis du GEL Sud Bénin ont pu atteindre 1841 bénéficiaires principalement à travers les séances d'information, de sensibilisations et d'orientation organisées au bureau du GEL et dans les écoles, les universités et dans deux arrondissements et les Communes. Mais de ce nombre, seules 154 entreprises (124 MPME, 19 coopératives 1 Union et 10 Pools d'Entreprise Agricoles : PEA) ont bénéficié de façon continue d'un accompagnement du GEL Sud Bénin. Globalement, les appuis du GEL Sud Bénin ont touché 51% de femmes environs.

## 4. RESULTAT DE L'ENQUETE

L'enquête a concerné 27 MPME individuelles et coopératives sur les 94 accompagnées dans le Mono, soit un taux de 29% envions. Les enquêteurs ont évalué l'utilisation du revenu et l'impact sur le ménage, le nombre d'emplois créés et la satisfaction par rapport aux services offerts par le GEL. La liste des promoteurs enquêtés et les données collectées sont présentées dans l'annexe 2.

L'échantillon enquêté est réparti par commune et par genre comme suit :

Tableau 2 : Répartition des enquêtes par commune

Départements	Lokossa	Athiémè	Bopa	Houéyogbé	Comè	Total
Individuel Homme	7	8	1	-	3	19
Individuel Femme	-	1	-	-	-	1
Groupement d'Homme	-	1	-	-	-	1

Groupement de Femme	-	-	-	-	-	-
Groupement Mixte	-	-	1	5	-	6
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>27</b>

#### 4.1. Secteurs d'activité

Les activités accompagnées par le GEL sont essentiellement agricoles. Elles couvrent les filières Manioc, Maraichage, Ananas et Pisciculture.

Tableau 3 : Répartition des entreprises par secteur d'activité (filieres)

Filière	Production	Transformation	Intrants	Total
Ananas	5%	5%	-	5%
Maraichage	65%	5%	5%	65%
Pisciculture	5%	-	-	5%
Manioc	25%	25%	-	25%
Elevage	10%	-	-	-

Dans une démarche de promouvoir des systèmes intégrés de production intégrant les pratiques agro-écologiques, les promoteurs sont encouragés à développer des activités agropastorales complémentaires. De ce fait, la plupart des promoteurs sont dans au moins deux activités : soit l'élevage et la production végétale ou soit la production et la transformation ou parfois même les trois.

De l'analyse du tableau, il ressort que 95% des promoteurs ont comme activité principale ou secondaire la production ou la transformation du manioc. C'est l'une des principales filières agricoles porteuse du Mono tout comme le maraichage. Aussi, l'importance notée dans ces deux filières agricoles se justifie non seulement par les prédispositions naturelles du sol de la région, de l'environnement mais également par le fait que les partenaires techniques et financiers interviennent sur ces deux filières.

#### 4.2. Emplois créés

Globalement au cours de cette année 2019, 305 emplois ont été offerts par les 27 entreprises enquêtées soit en moyenne 11 emplois générés par entreprise. Alors qu'en 2018, on en dénombrait 361 emplois dont en moyenne 20 emplois par entreprise. Ceci s'explique d'une part, par l'inondation due à la crue du fleuve Mono qui a embrasé et détruit des centaines d'hectares de production agricole dans les Communes de Grand Popo, Athiémé et Lokossa et la fermeture de la frontière entre le Bénin et le Nigéria qui a fait chuter le chiffre d'affaires des entreprises. Ces deux faits ont occasionné la diminution de l'effectif des coopérateurs d'une part (qui constitue un bassin de création d'emplois) et d'autre part la sédentarisation des emplois jadis permanent.

Le tableau suivant illustre par type la situation d'emplois offerts en 2018 et en 2019.

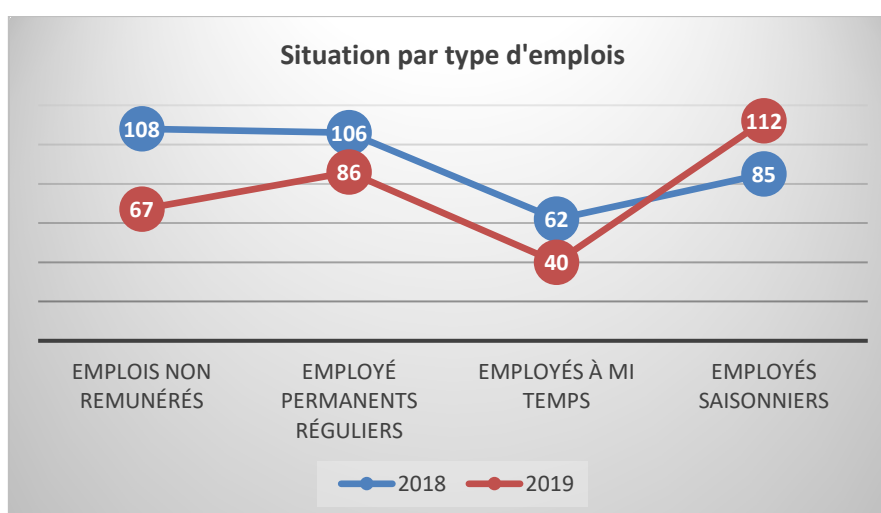
Tableau 4 : Situation des emplois créés par les entreprises en 2019

Type d'emplois	2018	2019
Emplois non rémunérés	108	67
Employé permanents réguliers	106	86
Employés à mi-temps	62	40
Employés saisonniers	85	112
<b>Total</b>	<b>361</b>	<b>305</b>

On distingue quatre types d'emplois dans les entreprises rurales :

- ✧ **Employés Non rémunérés** : il s'agit en général de la main d'œuvre familiale qui exécute ponctuellement certaines tâches sans rémunération avec le chef d'entreprise. De façon spécifique pour les entreprises collectives, il s'agit des groupes d'entraide qui de façon rotative s'entraide et aussi sans rémunération.
- ✧ **Employés saisonniers** : ce sont des ouvriers qui sont rémunérés mais qui travaillent seulement suivant le cycle ou le processus de production au cours de l'année pour des tâches spécifiques qui ne s'étalent pas sur une longue durée.
- ✧ **Employés à mi-temps** : il s'agit généralement des occasionnels qui sont rémunérés de par leur tâche qu'ils exécutent ponctuellement pendant quelques heures par jour ou par semaine mais qui ont lieu régulièrement sur toute l'année.
- ✧ **Employés permanents** : il s'agit des ouvriers qui sont rémunérés mensuellement, trimestriellement ou annuellement mais qui travaillent à plein temps dans l'entreprise.

Le graphique suivant illustre la situation :



Graphique 1 : Situation des emplois par type d'entreprises accompagnées entre 2018 et 2019

Au total, les emplois rémunérés représentent 78,03% de l'effectif total soit en moyenne 08 employés par entreprise. De ces derniers, 28,19% sont des emplois permanents et correspondent à au moins **03 employés salariés permanents par entreprise**. Du reste, seulement 20,32% représente les **emplois à mi-temps et correspondent à au moins 02 emplois à mi-temps par entreprise**. Aussi, 27,86% représentent les emplois saisonniers et correspondent à au moins **03 emplois saisonniers par entreprise**.

On dénombre sur les 305 emplois, 104 femmes soit 34,09% des emplois créés sont offerts aux femmes. La majorité de ces emplois est créés dans les entreprises collectives (coopératives) comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition des emplois créés selon le sexe

Types d'entreprises	Emplois non rémunérés	Employé permanents réguliers	Employés à mi-temps	Employés saisonniers	Total	Emplois féminins	Emplois masculins
Entreprise individuelle	11,80	6,89	5,57	28,52	52,79%	8,85	43,93

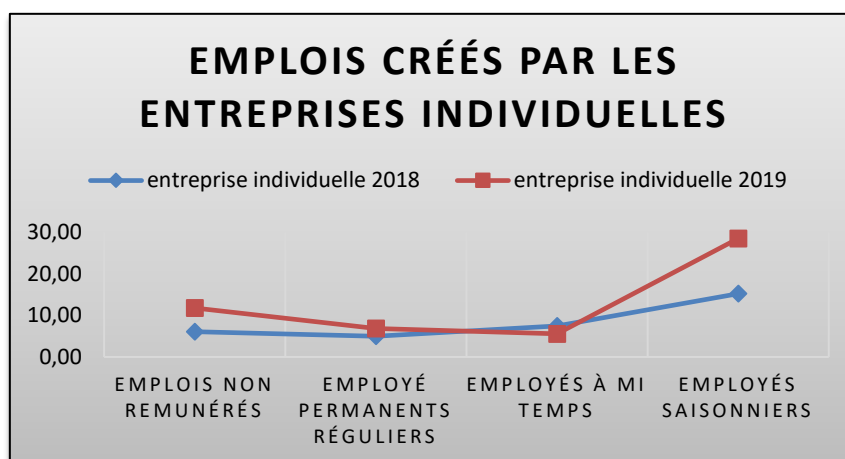
Entreprise collective	10,16	21,31	7,54	8,20	47,21%	25,24	21,96
Pourcentage	21,96	28,19	13,11	36,72	100%	34,09	65,90

On peut essayer de dire que les initiatives collectives représentent un bassin d'emplois permanents réguliers plus intéressant que les entreprises individuelles qui n'ont recruté que 6,89% d'emplois permanents contre 21,31% pour les autres.

Tableau 6 : Typologie des emplois créés par les entreprises en 2019

Type d'entreprise	Emplois non rémunérés	Employé permanents réguliers	Employés à mi-temps	Employés saisonniers	Total
Entreprise individuelle 2018	6,09	4,99	7,48	15,24	33,80
Entreprise individuelle 2019	11,80	6,89	5,57	28,52	52,79
Type d'entreprise	Emplois non rémunérés	Employé permanents réguliers	Employés à mi-temps	Employés saisonniers	Total
Entreprise collective 2018	23,82	24,38	9,70	8,31	66,20
Entreprise collective 2019	10,16	21,31	7,54	8,20	47,21
<b>Pourcentage de 2019</b>	<b>21,96</b>	<b>28,19</b>	<b>13,11</b>	<b>36,72</b>	<b>100,00</b>

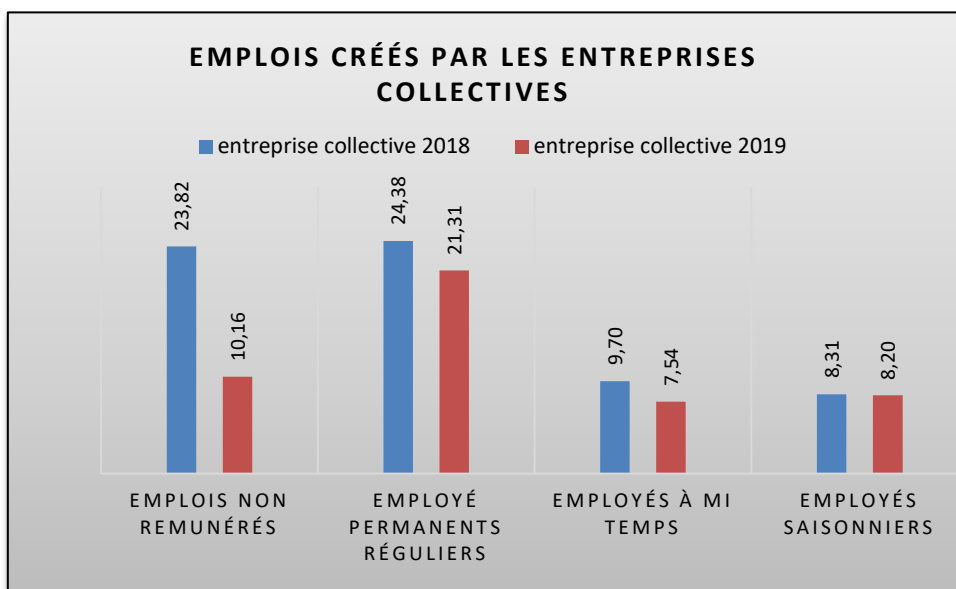
Remarquons qu'en 2019, non seulement les entreprises (individuelles et collectives) ont valorisé plus d'emplois occasionnels qu'en 2018 mais aussi les ouvriers occasionnels travaillent plus dans les entreprises individuelles que dans les collectives. Le graphe suivant illustre la situation des emplois créés par les entreprises.



Graphique 2 : Typologie des emplois créés par les entreprises individuelles

Comparativement en 2018, les entreprises collectives ont offert plus d'emplois permanents et d'emplois à mi-temps qu'en 2019. Ceci s'explique d'une part, par la mévente de leur produit qui a provoqué la démission de quelques membres et d'autre part la rémunération à contretemps de certains ouvriers permanents qui ont aussi démissionné par la suite. Le graphe suivant illustre la situation des emplois créés par les entreprises collectives.





Graphique 3 : Typologie des emplois créés par les entreprises collectives

#### 4.3. Chiffre d'Affaires et bénéfices

Le tableau ci-après fait le récapitulatif des chiffres d'affaires et bénéfices des 13 entreprises disposant des données de 2017 à 2019.

Tableau 7 : Evolution du chiffre d'affaires réalisé par les 13 entreprises qui disposent de données

N°	Nom & Prénom	Chiffre d'Affaires 2017	Dépenses 2017	Bénéfices ou Pertes 2017	Chiffre d'Affaires 2018	Dépenses 2018	Bénéfices ou Pertes 2018	Chiffre d'Affaires 2019	Dépenses 2019	Bénéfices ou Pertes 2019
1	GOUSSI appolinaire	3 500 000	2 000 000	1 500 000	3 800 000	630 000	3 170 000	6 800 000	2 100 000	4 700 000
2	ASSAGBA Erosee	2 000 000	1 400 000	600 000	2 750 000	2 530 000	220 000	9 350 000	4 350 000	5 000 000
3	ASPEL ONG	3 709 432	3 415 024	-294 408	3 500 000	1 750 000	1 750 000	710 000	520 000	190 000
4	ZANTOU Djemba	1 700 000	950 000	750 000	900 000	200 000	700 000	800 000	650 000	150 000
5	ADONSI Constant	3 000 000	2 150 000	850 000	3 105 000	720 000	2 385 000	3 650 600	1 326 500	2 324 100
6	AMOUSSOU Olivier	7 000 000	4 200 000	2 800 000	15 500 000	9 400 000	6 100 000	15 000 000	9 660 000	5 340 000
7	LOGO Théodore	1 350 000	758 540	591 460	3 000 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	500 000	500 000
8	Gamessou	2 177 125	1 253 824	923 301	980 450	492 780	487 670	1 069 625	780 000	289 625
9	Wanignon	3 784 625	2 448 564	1 336 061	1 398 257	1 153 780	244 477	1 492 535	845 000	647 535
10	Fifadji	1 416 200	839 930	576 270	1912938	1230550	682388	694 775	258 000	436 775
11	Misseyami	2 924 850	2 823 220	-101 630	1 014 635	1 049 400	-34 765	1 068 590	880 000	188 590
12	Vinadou	2 475 300	1 673 200	802 100	430 770	1 039 000	-608 230	593 925	380 000	213 925
13	Lebenin	1 043 200	741 760	301 440	854 171	499 851	354 320	1 273 875	582 500	691 375
	Chiffre d'affaire total	36 080 732	24 654 062	11 426 670	39 146 221	22 195 361	16 950 860	43 503 925	22 832 000	20 671 925
	Chiffre d'affaire moyen par entreprise	<b>2 775 440</b>		<b>878 974</b>	<b>2 939 016</b>		<b>1 303 912</b>	<b>2 355 686</b>		<b>1 590 148</b>

Le tableau ci-après fait le récapitulatif des chiffres d'affaires et bénéfices des entreprises enquêtées de 2017 à 2019

Tableau 8 : Evolution du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises enquêtées

N°	Nom & Prénom	Chiffre d'Affaires 2017	Dépenses 2017	Bénéfices ou Pertes 2017	Chiffre d'Affaires 2018	Dépenses 2018	Bénéfices ou Pertes 2018	Chiffre d'Affaires 2019	Dépenses 2019	Bénéfices ou Pertes 2019
1	GOUSSI appolinaire	3 500 000	2 000 000	1 500 000	3 800 000	630 000	3 170 000	6 800 000	2 100 000	4 700 000
2	ASSAGBA Erose	2 000 000	1 400 000	600 000	2 750 000	2 530 000	220 000	9 350 000	4 350 000	5 000 000
3	AKAKPO Patrice	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	380 000	196 000	184 000
4	FATCHOLLA Abraham	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	1 410 000	700 000	710 000
5	ASSOGBA Raymond	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	200 000	400 000	-200 000
6	KOMAVO Mathieu	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	100 000	40 000	60 000
7	KPOUJI Samuel	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	248 000	120 000	128 000
8	AGUIDI Bruno	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	630 000	240 000	390 000
9	HOUNDJREBO Jean	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	3 650 000	2 000 000	1 650 000
10	GNAMEY Zadig	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	250 000	320 000	-70 000
11	ASPEL ONG	3 709 432	3 415 024	-294 408	3 500 000	1 750 000	1 750 000	710 000	520 000	190 000
12	NAGBENAKPOE Mathias	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	3 600 000	2 000 000	1 600 000
13	ZANTOU Djemba	1 700 000	950 000	750 000	900 000	200 000	700 000	800 000	650 000	150 000
14	ADJALLA Romaine	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	1 540 000	1 220 000	320 000
15	ADONSI Constant	3 000 000	2 150 000	850 000	3 105 000	720 000	2 385 000	3 650 600	1 326 500	2 324 100
16	HANAKOU Brice	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	921 600	2 517 000	-1 595 400
17	AMOUSSOU Comlan Christoph	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	4 000 000	703 000	3 297 000

18	AMOUSSOU Olivier	7 000 000	4 200 000	2 800 000	15 500 000	9 400 000	6 100 000	15 000 000	9 660 000	5 340 000
19	SOSSA Nestor	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	2 000 000	800 000	1 200 000	400 000	155 000	245 000
20	DOSSOUGOUIN Clémence	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	Non Appliqué	2 770 000	3 350 000	-580 000
21	LOGO Théodore	1 350 000	758 540	591 460	3 000 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	500 000	500 000
22	Gamessou	2 177 125	1 253 824	923 301	980 450	492 780	487 670	1 069 625	780 000	289 625
23	Wanignon	3 784 625	2 448 564	1 336 061	1 398 257	1 153 780	244 477	1 492 535	845 000	647 535
24	Fifadji	1 416 200	839 930	576 270	1912938	1230550	682388	694 775	258 000	436 775
25	Misseyami	2 924 850	2 823 220	-101 630	1 014 635	1 049 400	-34 765	1 068 590	880 000	188 590
26	Vinadou	2 475 300	1 673 200	802 100	430 770	1 039 000	-608 230	593 925	380 000	213 925
27	Lebenin	1 043 200	741 760	301 440	854 171	499 851	354 320	1 273 875	582 500	691 375
28	N'SOUGAN Ambroise	3 525 925	1 421 520	2 104 405	5 370 000	1 170 000	4 200 000	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
29	Milehou	3 413 850	1 788 550	1 422 539	2 900 840	1 554 450	1 346 390	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
30	KPOCOU Firmin	1 450 000	785 275	664 725	1 000 000	450 000	550 000	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
31	AFOUDA Florent	525 000	260 000	265 000	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
32	HOUNGUE Marcel	945 000	625 345	319 655	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
33	Fifonsi	4 316 050	3 269 183	1 046 867	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
34	Madokpon	1 487 800	959 807	527 993	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
	Total chiffre d'affaire	51 744 357	33 763 742	16 985 778	50 417 061	26 169 811	24 247 250	63 603 525	36 793 000	26 810 525
	Revenu moyen par entreprise	2 587 218	1 688 187	849 289	2 965 709	1 539 401	1 426 309	2 355 686	1 362 704	992 982

## Commentaires

### **Premier cas :**

En 2019 l'enquête a touché au total 27 entreprises. Considérant les entreprises qui disposent des données de 2017 à 2019 pour comparer l'évolution ou la régression des entreprises dans le temps, seulement 13 entreprises ont été prises en compte. Ainsi le chiffre d'affaire global réalisé par les 13 sur les 27 entreprises enquêtées est évalué à **43 503 925 FCFA** pour un bénéfice de **20 671 925 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **1 303 912 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 355 686 FCFA** par entreprise.

En 2017, le chiffre d'affaires global réalisé par les 13 sur les 20 entreprises enquêtées est évalué à **36 080 732 FCFA** pour un bénéfice de **11 436 062 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **878 974 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 775 440 FCFA** par entreprise.

En 2018, le chiffre d'affaire global réalisé par les 13 sur 17 entreprises enquêtées est évalué à **39 146 221 FCFA** pour un bénéfice de **16 950 860 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **1 590 148 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 939 016 FCFA** par entreprise.

Le chiffre d'affaires moyen a augmenté de 235 806 FCFA entre 2017 et 2018, soit 7,83% avec un revenu moyen par entreprise de 424 937 FCFA soit 32,58%. De 2018 à 2019, le chiffre d'affaires moyen a augmenté de 335 208 FCFA, soit 10% avec seulement un revenu moyen par entreprise de 286 235 FCFA, soit 18% d'augmentation. Cette diminution de revenu entre 2018 à 2019 peut s'expliquer non seulement, par la dévaluation de la monnaie Nigériane (Naira) qui a fait que les entreprises ont réalisé un grand chiffre d'affaire avec un faible revenu. Mais aussi, accompagné de la fermeture de la frontière Bénin-Nigéria qui a créé la mévente dans le rang des entreprises du coup les produits sont vendus au niveau local.

### **Deuxième cas :**

Notons dans ce cas que toutes les entreprises sont prises en compte de 2017 à 2019 :

- ✧ 20 entreprises en 2017
- ✧ 17 entreprises en 2018
- ✧ 27 entreprises en 2019

En 2017, le chiffre d'affaires global réalisé par les 20 entreprises enquêtées est évalué à **51 744 357 FCFA** pour un bénéfice de **16 985 778 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne que les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **849 289 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 587 218 FCFA** par entreprise.

En 2018, le chiffre d'affaires global réalisé par les 17 entreprises enquêtées est évalué à **50 417 061 FCFA** pour un bénéfice de **24 247 250 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **1 426 309 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 965 709 FCFA** par entreprise.

En 2019, le chiffre d'affaires global réalisé par les 27 entreprises enquêtées est évalué à **63 603 525 FCFA** pour un bénéfice de **26 810 525 FCFA**. Ce qui explique qu'en moyenne les entreprises accompagnées par le GEL ont dégagé chacun un bénéfice moyen de **992 982 FCFA** pour un chiffre d'affaires moyen de **2 355 686 FCFA** par entreprise.

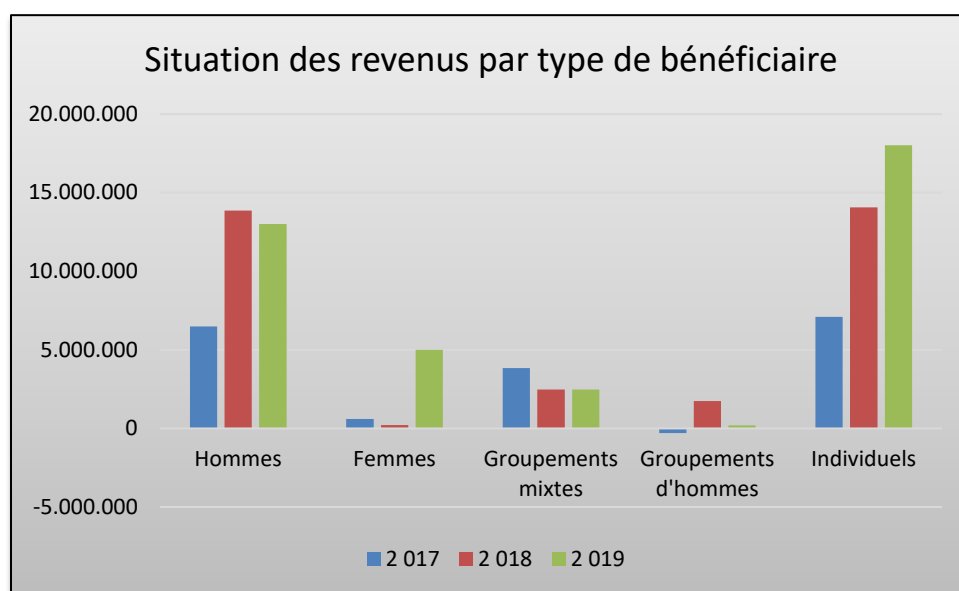
Globalement de 2017 à 2018, le chiffre d'affaires moyen a augmenté de 378 491 FCFA, soit 12,76% avec un revenu moyen par entreprise de 577 020 FCFA soit 40,45%. Pendant que, de 2018 à 2019 le chiffre d'affaire moyen a diminué de **-610 023** soit 25,89% de baisse avec un revenu moyen par entreprise de **-433 327** soit -30,38%. Cette diminution de revenu de 2018 à 2019 peut s'expliquer non seulement, par la dévaluation de la monnaie Nigériane (Naira) qui a fait que les entreprises ont réalisé un grand chiffre d'affaire avec un faible revenu. Mais aussi, accompagné de la fermeture de la frontière Bénin-Nigéria qui a créé la mévente dans le rang des entreprises du coût les produits sont vendus au niveau local.

En somme pour les 13 entreprises considérées, le revenu moyen des individuels est de 87% du revenu global en 2019 pendant que le revenu moyen des individuels en 2018 est de 83%. Cependant, les femmes ont un revenu moyen de 24% en 2019 contre 1,29% en 2018. Le tableau ci-dessous nous montre la situation des revenus par type d'entreprise.

Tableau 9 : Situation des revenus générés par type d'entreprise

Revenus par type d'entreprise	2 017	2 018	2 019
Hommes	6 491 460	13 855 000	13 014 100
Femmes	600 000	220 000	5 000 000
Groupements mixtes	3 837 542	2 472 250	2 467 825
Groupements d'hommes	-294 408	1 750 000	190 000
Individuels	7 091 460	14 075 000	18 014 100

Les initiatives collectives qui permettent de créer plus d'emploi ne permettent pas forcément de gagner plus d'argent. Si elles règlent déjà un problème social, il reste à analyser la démarche d'accompagnement et les approches de solutions pouvant leur permettre d'être plus efficace, efficiente et donc rentable économiquement. Contrairement aux entreprises individuelles, les groupements mixtes comme d'hommes, a complètement chuté soit -0,19% en 2019 contre 10,32% en 2018 pour les groupements d'hommes et 11,93 en 2019 contre 14,58% en 2018. Le graphique ci-dessous signale la situation des revenus par type d'entreprise.



Graphique 4 : Situation des revenus générés par type d'entreprise

#### 4.4. Utilisation du revenu

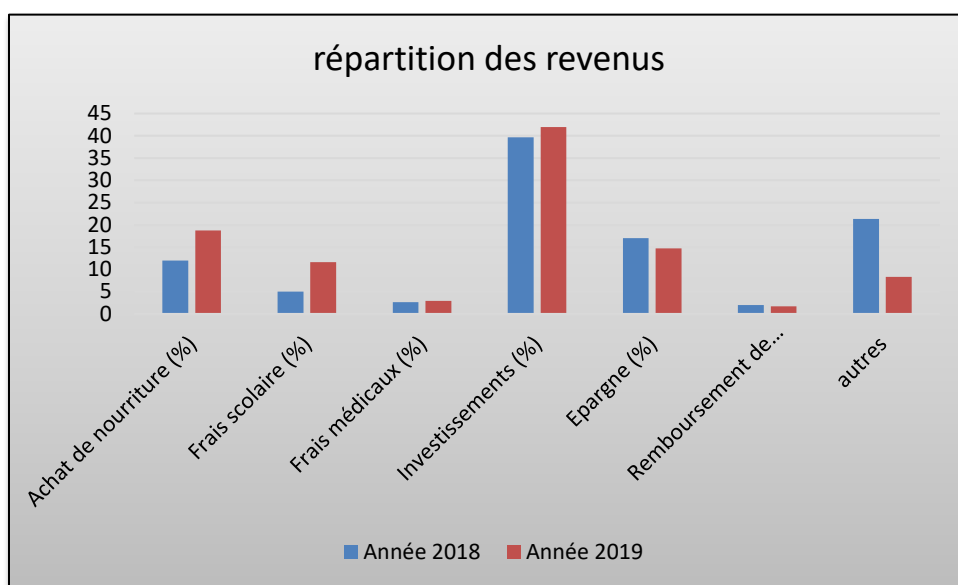
Les revenus des entreprises rurales sont généralement répartis dans les dépenses ci-après :

Tableau 10 : Utilisation des revenus générés

Année	Achat de nourriture (%)	Frais scolaire (%)	Frais médicaux (%)	Investissements (%)	Epargne (%)	Remboursement de dette (%)	Autres	Total
Année 2018	12	5	2,67	39,67	17	2	21,33	100
Année 2019	18,75	11,625	2,95	41,95	14,68	1,7	8,34	100

En 2018, 39,66% des revenus sont réinvestis dans une activité génératrice de revenus contre 12% des dépenses alimentaires et 21,33% en autres dépenses.

En 2019, 41,95% des revenus sont réinvestis dans une activité génératrice de revenus contre 18,75% en dépenses alimentaires et 11,6% en frais de scolarité. Il ressort de cette analyse que, les entreprises investissent plus dans les activités génératrices de revenus que les dépenses alimentaires. Le graphique ci-dessous illustre la situation des dépenses.



Graphique : Utilisation des revenus

Des différences sont plus ou moins négligeables entre l'usage des revenus dans les entreprises collectives et les initiatives individuelles. Par exemple 41,9% des revenus des entreprises individuelles sont réinvestis contre 42% pour les coopératives et 14,57% sont épargnés dans les groupements contre 14,8% pour les individuels pour ne mentionner que ces cas. Le tableau ci-dessous illustre la situation

Tableau 11 : Utilisation des revenus générés

2019	Achat de nourriture (%)	Frais scolaire (%)	Frais médicaux (%)	Investissements (%)	Epargne (%)	Remboursement de dette (%)	Autres	Total
Individuels	18,7	11,6	2,9	41,9	14,8	1,8	8,3	100

Groupements mixtes	18,8	11,65	3	42	14,57	1,6	8,38	100
Total	18,75	11,625	2,95	41,95	14,685	1,7	8,34	100

#### 4.5. Satisfaction des bénéficiaires

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires vise à mesurer l'importance et l'utilité que revêtent pour eux les services que GEL leur offre mais également à avoir un point de vue objectif non seulement sur la qualité du service mais aussi sur les possibilités d'amélioration qu'ils auraient souhaité avoir.

##### « L'appui apporté par le GEL a-t-il répondu à vos besoins ? »

**100% des promoteurs ont répondu OUI.** Ceci nous encourage à toujours améliorer notre approche d'accompagnement qui commence toujours par une analyse de la situation et l'élaboration d'un plan d'accompagnement qui présente les problèmes actuels, la solution retenue de commun accord avec le promoteur et les actions à entreprendre pour obtenir le résultat attendu. Ainsi, le promoteur se sent entièrement impliqué dans le processus et reçoit les appuis spécifiques correspondant au besoin/problemème auquel il se trouve actuellement confronté.

##### Degré de satisfaction globale

**100% des promoteurs sont globalement satisfaits** par les services fournis par le GEL Sud Bénin. 55,56% d'entre eux sont même très satisfaits. Comparativement en 2018 où 50% ont été satisfait contre 6,11% d'insatisfaction.

Degré de satisfaction globale	2017	2018	2019
Très satisfait	35,30	50	55,56
Satisfait	65	43,89	44,44
Insatisfait	0	6,11	0

##### Degré d'importance, d'utilité et de satisfaction des services reçus

Les entrepreneurs ont été invités à mentionner les services reçus et à donner leur appréciation sur l'importance, l'utilité et la satisfaction. On retient de cette liste des principaux services offerts par le GEL et évoqués par la plupart des enquêtés :

- Renforcement de capacité sur les techniques de fabrication des pesticides bio et le compost
- Appui conseils dans la gestion de l'exploitation
- Appui conseil dans le respect des textes statutaires des coopératives
- Renforcement de de capacité sr les techniques de négociation commerciale et de contractualisation de nouveau marchés
- Renforcement sur les outils de gestion et le calcul des coûts

Pour chaque service dont il a bénéficié les entrepreneurs ont donné les appréciations suivantes :

##### Degré d'importance



Degré d'importance du service offert par GEL SUD Bénin	2017	2018	2019
Très satisfait	20	82,34	85,18
Satisfait	75	17,66	14,82
Insatisfait	0	0	0

85,18% des bénéficiaires ont jugé que le les services dont ils ont bénéficié étaient **très important**. Aucun d'entre eux n'a jugé l'accompagnement sans importance.

#### ✧ Degré d'utilité

Degré d'utilité du service offert	2017	2018	2019
Très satisfait	0	76,47	77,78
Satisfait	20	24,53	22,22
Insatisfait	0	0	0

**100% des bénéficiaires ont estimé que les services qu'ils ont reçus étaient utiles** à leur entreprise.

#### ✧ Degré de satisfaction

Degré de satisfaction du service offert	2017	2018	2019
Très satisfait	0	82	59,25
Satisfait	100	18	25,92
Insatisfait	0	0	14,81

**59,25% ont été Très satisfaits et 25,92% moyennement satisfaits** par les services spécifiques que les agents du GEL leur ont rendus. Pendant que 14,81% sont insatisfait

#### ✧ Attentes du Promoteur

Attentes du promoteur	2017	2018	2019
Je suis bien outillé et je peux évoluer seul	0	0	0
J'ai besoin d'un accompagnement du niveau supérieur	3	94,11	59,25
J'ai besoin encore du GEL	17	5,89	40,75

**40,75% des promoteurs restent encore dépendant des services de base fournis par le GEL** et souhaitent continuer dans le même type d'accompagnement. Cette dernière catégorie se trouve être des promoteurs non lettrés qui ont du mal à développer tout seul une comptabilité écrite et/ou de nouveaux promoteurs qui ont à peine commencé à bénéficier de nos prestations. Pendant que **59,25% des promoteurs déclarent être outillés et souhaitent que le GEL puisse réadapter son offre** pour leur permettre de bénéficier de services plus adaptés à leur niveau (élevé) de professionnalisme. Cependant, des suggestions d'amélioration suivantes qui méritent d'être analysées ont été formulées :

- Poursuivre le renforcement de capacité sur les techniques biologiques de lutte contre les ravageurs
- Appuyer et faciliter plus d'accès au financement/crédit par la rédaction des plans d'affaires,
- Intensifier les suivis et les conseils sur techniques de production et commercialisation,
- Accompagner à l'amélioration de notre mécanisme de vente groupée et aider à trouver des partenaires financiers pour nous aider
- Organiser des visites d'échanges avec les promoteurs d'autres régions
- S'appuyer davantage sur les entrepreneurs modèles qui ont réussi (ASPEL par exemple) lors des formations et conférences sur l'entrepreneuriat pour plus impacter les jeunes et susciter d'autre candidats à l'emploi indépendant dans le Mono-Couffo.
- Communiquer davantage sur les résultats/réalisation du GEL auprès des promoteurs pour plus de visibilité des actions du GEL

### **Conclusion**

Faire la promotion de l'entrepreneuriat rural nécessite des moyens. Malheureusement, peu de ressources sont consacrées à ce volet. Mais avec la volonté du GEL, les impacts sont devenus plus visibles en compagnie de certains partenaires engagés comme Louvain Développement, et les résultats de cette enquête encouragent à poursuivre dans cette dynamique. Trois chiffres peuvent retenir notre attention :

- ✧ Les entreprises collectives permettent de **créer 47% d'emploi** : elles méritent donc d'être appuyées et accompagnées pour générer plus d'emploi et réduire le chômage.
- ✧ L'accompagnement soutenu des entreprises à travers les techniques de négociation commerciales et l'appui à la recherche du marché a permis d'induire **une croissance de 18%** de leur bénéfice malgré les difficultés liées à la dévaluation de la monnaie nigériane et la fermeture de la frontière.
- ✧ **Promouvoir 100% d'agro écologie** : les conseils techniques en production à faible coût des pesticides naturels, du compost et la diversification de la production agricole à travers le renforcement de capacité sur les techniques de production du miel ont permis à l'ensemble des bénéficiaires de développer non seulement des pratiques agro écologiques et mettant en place des systèmes intégrés de production mais aussi le développement des activités complémentaires qui augmentent leur revenu à moindre coût.

Engagé dans la promotion d'un modèle économique nouveau et décidé de faire des entrepreneurs ruraux des éco-entrepreneurs, le GEL travaille non seulement à aider à rentabiliser les entreprises mais à faire d'eux des agents économiques respectueux des valeurs sociologiques et environnementales des milieux où leurs affaires sont implantées. Et le GEL sans fausse modestie confirme son leadership dans ce secteur.

## **Annexe**

Annexe 2 : **Données de l'enquête :**



BASE POST 2019  
actuelle.xlsx